

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 5

Artikel: La maison Clavel de Brenles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

TI DE L'ÉGRENEMENT

SUISSE: un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER: un an . . .	7 fr. 20

On s'abonne au *Bureau du Conte*, à Lausanne et aux Bureaux des Postes. — Les abonnements datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet et du 1^{er} octobre.

PRIX DES ANNONCES :
du canton, 15 c. ; de la Suisse,
20 c. ; de l'Etranger, 25 c.
la ligne ou son espace.

La maison Clavel de Brenles.

L'ancienne maison Clavel de Brenles, située à la Grotte, et dont le Conseil communal de Lausanne a décidé la démolition immédiate, a appartenu à divers propriétaires.

Sur le plan de 1725, déposé aux archives communales, cette maison est indiquée comme appartenant à *Messieurs de la ville*.

Sur le plan de 1833, elle appartient à la famille de Senarcens.

Et quand la Commune de Lausanne l'a achetée, après 1850 — nous ne pouvons préciser l'année — le propriétaire était l'Etat de Vaud.

Maintenant, d'où lui vient son nom *Maison Clavel de Brenles* ?

Si nos renseignements sont exacts, cet immeuble aurait passé des mains de la famille de Senarcens dans celles de M. Samuel Clavel de Brenles, né en mars 1761, et qui fut appelé à jouer un certain rôle dans la révolution du Pays de Vaud en 1798. Nommé la même année membre de l'Assemblée électorale et sous-préfet de Lausanne, il fit partie de la diète cantonale et fut membre du Tribunal d'appel de novembre 1802 à 1826. Il siégea aussi dans le Conseil académique, ainsi que dans le Grand Conseil, où il fut un des principaux chefs de l'opposition qui mena la révolution de 1830, après laquelle il se retira des affaires publiques.

Samuel Clavel de Brenles mourut à Bex, le 5 octobre 1843, sans postérité. Il légua sa maison à l'Etat de Vaud, avec usufruit en faveur de sa femme, qui l'habita plusieurs années après la mort de son mari.

Samuel Clavel de Brenles était fils de Jacques-Abram-Elie-Daniel, seigneur de Brenles, célèbre jurisconsulte et ami de Voltaire. Comme son père, il s'était acquis la réputation d'un juriste distingué. Il fut en outre le collaborateur de la *Revue suisse* et du *Nouvelliste vaudois*, et publia plusieurs ouvrages.

Enfants du peuple.

On a beaucoup parlé, ces derniers temps, des modestes origines du nouveau président de la République française. Le *Petit Parisien* fait remarquer que la grande République américaine peut, à cet égard, en remontrer à la France; car, parmi les hommes qui l'ont gouvernée, on en voit plus d'un qui, au début de sa vie, ne fut également qu'un modeste ouvrier.

Le cinquième président de la République des Etats-Unis, *Monroe*, était fils d'un charretier. Il fut lui-même un ouvrier.

Jackson, le septième président, fils d'un pauvre émigrant irlandais, qui s'instruisit tant bien que mal, devint maître d'études, apprit le droit et exerça la profession d'avocat.

Le onzième président des Etats-Unis, *Polk*, avait été ouvrier sellier.

L'un de ses successeurs, *Fillmore*, était fils d'un maraîcher, qui allait vendre lui-même ses légumes sur le marché. Il fut mis en apprentissage chez un tailleur. Il employait à lire et à s'instruire les loisirs de sa profession. Arrivé à la présidence de la République, il évoquait volontiers le souvenir de ce temps de luttes et de privations.

De Johnson, dix-septième président, fut placé, à dix ans, comme apprenti chez un industriel. A quinze ans, il était excellent ouvrier, mais ne savait ni lire ni écrire. On lui reprocha son ignorance, et il racheta le temps perdu en consacrant la plus grande partie de ses nuits à l'étude.

Il se maria, et sa femme, jeune personne instruite, devint son professeur. Elle fit de lui un orateur. Elle le forçait à écrire des discours, à les apprendre par cœur et à les prononcer devant elle. Il devint ainsi un des maîtres de la parole.

Très énergique, il eut, un jour, l'occasion de montrer en public sa fermeté d'âme. Il devait parler devant un auditoire nombreux, et le bruit courut qu'un danger le menaçait. A l'heure dite, il monta à la tribune et commença ainsi son discours :

Citoyens, lorsque des hommes libres s'assemblent pour discuter les intérêts de l'Etat, il convient que tout se passe en ordre. On m'a informé que l'un des points à résoudre dans cette séance était l'assassinat de celui qui a l'honneur de vous parler en ce moment. Je vous prierai de décider que ce point soit d'abord vidé. Si donc un homme est venu ici dans le but indiqué, je ne lui dirai pas qu'il parle, mais qu'il tire !

Et *Johnson* découvrit sa poitrine, garda un moment le silence, puis il reprit :

Citoyens, il paraît que j'ai été mal renseigné. J'arrive maintenant au sujet qui a provoqué cette réunion.

Et il continua tranquillement son discours.

Parmi les derniers présidents de la République américaine, figurent *Lincoln* et *Garfield*, qui débutèrent également dans la vie comme ouvriers.

Lincoln, fils d'un colon du Kentucky mort dans la misère, dut, pour venir en aide à sa mère, se faire successivement gardeur de troupeaux, batelier et bûcheron.

Quant à *Garfield*, qui, ainsi que le malheureux *Lincoln*, devait finir sous les coups d'un assassin, il n'avait pas moins que son illustre prédécesseur connu toutes les agravies de la vie des pauvres gens.

Appartement à louer.

On sait que MM. les concierges, à Paris, ne sont pas toujours d'une urbanité exquise. Mais il faut convenir aussi qu'ils sont parfois bien ennuyés. Un des principaux désagréments de la profession qu'ils exercent, c'est l'obligation de faire visiter les appartements vacants. Dès qu'ils ont apposé, au-dessus de la porte d'entrée de la maison, le petit écriteau qui doit frapper les regards des passants, ils sont livrés sans défense aux tracasseries, aux récriminations de toutes sortes, voire même aux « fumisteries » de ceux qui se présentent pour louer.

De toutes les aventures que l'on peut raconter sur ce sujet, l'une des plus désagréables est celle assurément dont a été victime, au mois d'octobre dernier, l'honorable M. Maucomble, vigilant gardien d'un immeuble situé rue Oberkampf.

C'était le jour du terme, vers six heures du soir. Ce brave homme s'occupait à ranger dans le tiroir de sa commode les deux petits sacs contenant le montant des quittances touchées, quand un monsieur, très bien mis, se présente et demande à voir le local vacant au cinquième étage.

Maucomble appelle aussitôt sa femme, lui confie la régence de la loge et monte l'escalier en compagnie du visiteur. On arrive à l'appartement. Le concierge s'empresse d'en énumérer les avantages: du papier tout neuf; l'eau à discréter; des glaces superbes sur les cheminées; un air excellent. L'autre écoutait en hochant la tête. Il laissa tomber cette réflexion :

— Je ne vois pas beaucoup d'armoires...

— Comment! pas d'armoires! Mais, monsieur, vous n'avez donc pas remarqué... là... dans le corridor... ce placard immense... Je pourrais y tenir à l'aise. Voyez vous-même.

Maucomble, pour compléter sa démonstra-